

**COMMISSION DES LOISIRS,  
DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

**PROCÈS-VERBAL – SÉANCE PUBLIQUE  
MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2019 DE 16 H À 19 H  
Maison du citoyen – Salon Jean-Alie, secteur Hull**

**PRÉSENCES :**

**Membres**

Monsieur Martin Lajeunesse, président et conseiller municipal  
Monsieur Gilles Chagnon, vice-président et conseiller municipal  
Monsieur Pierre Lanthier, conseiller municipal

Monsieur Claude Beaulieu, Commissions scolaires de Gatineau  
Monsieur Carl Clements, CISSS de l'Outaouais  
Madame Frédérique Delisle, Loisir sport Outaouais  
Madame Lyne Laprade, Association de natation de l'Outaouais  
Monsieur Michel Raymond, Membre citoyen

**Personnes-ressources – Ville de Gatineau**

Madame Geneviève D'Amours, Service des loisirs, des sports et du développement des communautés  
Madame Anick Fortin, Service des loisirs, des sports et du développement des communautés  
Monsieur Yess Gacem, Service des loisirs, des sports et du développement des communautés

**Invités**

Monsieur André Baril, Loisir sport Outaouais  
Madame Marguerite Poelman, Loisir sport Outaouais

**ABSENCES :**

Monsieur Dany Beaulieu, Membre citoyen

**1. MOT DE BIENVENUE**

La rencontre débute à 16 h. Monsieur Martin Lajeunesse souhaite la bienvenue à tous.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Lajeunesse procède à la lecture de l'ordre du jour.

*Il est proposé par madame Lyne Laprade  
Appuyé par madame Frédérique Delisle*

*Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis.*

*Adoptée.*

**3. SUIVI ET DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 MAI 2019**

**3.1. Avis sur l'éthique en sport et en loisir**

Madame Geneviève D'Amours informe les membres que le dossier sera présenté sous peu à l'équipe de direction du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés.

**3.2. Plan directeur des infrastructures**

Madame Geneviève D'Amours informe les membres qu'un forum d'expert aura lieu le 21 novembre prochain afin d'alimenter les travaux du Plan directeur des infrastructures. Une invitation leur sera acheminée sous peu.

*16 h 10 Arrivée de messieurs Pierre Lanthier et Gilles Chagnon*

#### **4. PRÉSENTATION :**

##### **RÉSULTATS DU FORUM SUR LE LOISIR ET LES PERSONNES HANDICAPÉES**

Monsieur André Baril, agent de développement de Loisir sport Outaouais, présente les motifs qui ont justifié la tenue d'un forum sur le loisir et les personnes handicapées organisé dans la région de l'Outaouais. L'objectif de ce forum était d'identifier les besoins des personnes handicapées et des acteurs du milieu, de les outiller pour y répondre et de créer une occasion d'échanger sur ces sujets. En somme, un résumé des besoins exprimés, telle une augmentation des demandes de soutien en accompagnement à la personne handicapée et de soutien à l'organisme, est exposé. Monsieur Baril fait également part des actions et des retombées, à la suite de ce forum.

Certains membres se questionnent sur l'accessibilité des enfants vivant une situation de handicap dans les camps de jour. Des enjeux sont soulevés, tels que l'accompagnement de ces enfants qui exige une expertise particulière dans l'offre de service. Monsieur Baril informe les membres que cet enjeu se vit à l'échelle de la province et qu'un programme de formation provincial est en processus d'élaboration afin de mieux soutenir les animateurs de camps de jour.

#### **5. PRÉSENTATION :**

##### **PORTRAIT ET ENJEUX DU BÉNÉVOLAT**

Madame Marguerite Poelman, agente de développement pour Loisir sport Outaouais, présente le portrait des bénévoles et du bénévolat en loisir et sport du Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ) ainsi que des résultats de la tournée de consultation, réalisée en 2016, par Loisir sport Outaouais. Les constats en matière de bénévolat dans le cadre du portrait en sport de Loisir sport Outaouais sont exposés ainsi que les pistes de solutions.

Des enjeux liés aux restrictions financières, temporelles et en lien avec l'expertise et les compétences requises dans le bénévolat sont soulevés. Certaines procédures, telles les vérifications d'antécédents judiciaires, mériteraient d'être revues afin de faciliter l'accessibilité à une banque de bénévoles pour l'ensemble des organisations. La difficulté de recrutement, la diminution de l'implication bénévole ainsi que les nouvelles tendances en bénévolat sont des éléments préoccupants.

Les membres s'entendent pour dire que les enjeux liés au bénévolat sont bien connus. Dans ce contexte, il est important de passer à l'action et de miser sur les outils et le soutien aux bénévoles. Les membres se questionnent sur les pratiques gagnantes ainsi que les tendances à l'échelle provinciale et canadienne.

#### **6. PRÉSENTATION :**

##### **ÉTAT DE SITUATION – NÉGOCIATIONS ENTRE LA VILLE ET LES COMMISSIONS SCOLAIRES**

Monsieur Yess Gacem débute sa présentation en faisant état des démarches liées aux négociations du protocole d'entente concernant l'utilisation des plateaux entre la Ville de Gatineau et les commissions scolaires depuis 2013. Il expose les différents enjeux exprimés par les deux parties, les constats ainsi que les avancées obtenues à ce jour. Il termine sa présentation en informant les membres des prochaines étapes, en vue de l'adoption du nouveau protocole d'entente dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Monsieur Gacem rappelle que l'objectif principal est de les sensibiliser et de les informer des démarches ainsi que des enjeux liés aux négociations du protocole d'entente, étant donné que les champs de compétence de la Commission sont du domaine du sport, du loisir, du plein air et des besoins en infrastructures. Il ajoute qu'un des mandats de la Commission est de se pencher sur les partenariats avec les institutions scolaires publiques et privées ainsi que les organismes et qu'une des activités inscrites dans le Plan de travail 2019-2020 de la Commission est de contribuer à améliorer la diversité et l'accès à l'offre de service en loisirs, en sports, en plein air et en développement des communautés.

Monsieur Claude Beaulieu mentionne qu'il est difficile de négocier une entente avec la Ville dans une approche de partenariat plutôt qu'une facturation mutuelle, car les coûts d'opération de la Ville sont trop élevés comparativement à ceux des commissions scolaires et que ceci occasionne une perte d'opportunité financière pour ces derniers. Il ajoute qu'il est essentiel de tenir compte du contexte d'un changement potentiel de gouvernance des commissions scolaires ainsi que de la possibilité que chaque école soit complètement autonome.

Le président et les membres élus de la Commission réitèrent l'importance de poursuivre les négociations afin d'en arriver à une nouvelle entente, et ce, dans une approche de partenariat plutôt qu'une facturation mutuelle. Certains membres se questionnent sur les types d'entente qui se font dans les autres grandes Villes ainsi que du rôle du gouvernement provincial dans l'octroi des terrains pour la construction des écoles.

*Pause de 17h 45 à 18 h 00.*

**SÉANCE NON PUBLIQUE**

## 7. PRÉSENTATION :

### ÉTAT DE SITUATION – PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES AQUATIQUES

Madame Geneviève D'Amours précise les objectifs de la présentation qui se décrivent comme suit :

- Présenter l'analyse préliminaire de l'offre de service en infrastructures aquatiques
- Présenter les résultats de la démarche consultative
- Proposer des scénarios de projets aquatiques à Masson-Angers

Un portrait sommaire de l'offre aquatique municipale ainsi que des infrastructures actuelles, dans chaque secteur de la Ville, est exposé. Afin de faciliter la prise de décision en lien avec le remplacement des piscines à court terme, madame D'Amours fait état des nouvelles tendances en offre aquatique en fonction du niveau de service géographique souhaité, soit en fonction d'un quartier, d'un village urbain, d'un secteur municipal ou bien en fonction d'une offre de service grande ville.

Les résultats de la démarche consultative pour soutenir l'élaboration du Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires, l'élaboration du Plan de l'offre en infrastructures aquatiques ainsi que pour le remplacement des piscines des secteurs de Hull et de Masson-Angers sont présentés.

Les résultats se résument comme suit :

- Les participants apprécient les piscines extérieures
- La bonification de l'aménagement des piscines extérieures (mobilier urbain, ombre, etc.) est une des principales améliorations souhaitées par les répondants
- L'ajout d'un centre aquatique intérieur dans l'ouest de la Ville est désiré
- Les participants du secteur de Hull demandent une amélioration de la programmation aquatique intérieure
- Les infrastructures doivent être multigénérationnelles et multifonctionnelles

Par la suite, le profil sociodémographique et environnemental du village urbain du Bassin-de-la-Lièvre est présenté et se résume comme suit :

- 16 % de la population (petite enfance et aînés) est plus à risque en période de chaleurs accablantes, comparativement à 20 % pour la Ville
- Les résidents utilisent majoritairement (85 %) l'automobile pour se déplacer
- Le village urbain se classe dans la moyenne quant à la présence d'îlots de chaleur sur son territoire
- 80 % des ménages ont accès à l'espace extérieur privé (cour arrière), comparativement à 39 % pour les ménages du secteur de Hull
- Les secteurs de Buckingham et de Masson-Angers ont une forte proportion de piscines privées sur leur territoire (238 / 1 000 habitants)

Madame D'Amours fait également part des critères d'analyse qui ont servi à élaborer les quatre scénarios pour le remplacement de la piscine Jack-Eyamie, située dans le secteur de Masson-Angers.

Les critères sont les suivants :

- Infrastructure multigénérationnelle et multifonctionnelle
- Accessibilité universelle et temporelle
- Loisir, divertissement, rafraîchissement
- S'intégrer au concept actuel ou futur du parc et au voisinage
- Pôle aquatique pour l'est de la ville
- Diminution des coûts opérationnels
- Respect du budget disponible de 1,3 M\$

Pour chaque scénario, les caractéristiques d'aménagement ainsi que les avantages et les inconvénients sont présentés.

Les scénarios sont les suivants :

- Scénario 1 : Bassin multifonctionnel extérieur
- Scénario 2 : Fontaine architecturale
- Scénario 3 : Piscine extérieure standard avec des jeux d'eau
- Scénario 4 : Plage urbaine à la rivière du Lièvre

**7. PRÉSENTATION :**  
**ÉTAT DE SITUATION – PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES AQUATIQUES**  
(suite)

À la suite des résultats des activités de participation publique et du profil sociodémographique et environnemental du village urbain du Bassin-de-la-Lièvre ainsi qu'en tenant compte des critères d'analyse, dont la création d'un pôle aquatique, la diminution des coûts opérationnels dans la gestion des infrastructures aquatiques et en tenant compte également du budget disponible de 1,3 M\$, les membres de la Commission proposent au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés d'étudier les scénarios 1 et 2 dans le cadre de l'aménagement d'un projet aquatique dans le secteur de Masson-Angers.

*Il est proposé par monsieur Claude Beaulieu  
Et appuyé par madame Lyne Laprade*

**QUE** la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire recommande au conseil municipal :

- d'accepter le dépôt du rapport de consultation de la firme PACE : *Élaboration du plan de l'offre en infrastructures aquatiques.*

*Adopté à l'unanimité.*

**8. VARIA**

Aucun point n'a été ajouté.

**9. PAROLE AUX CITOYENS**

Aucun citoyen ne s'est présenté.

**10. PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 30 octobre à 15 h.

**11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée est levée à 19 h 20.

*Il est proposé par monsieur Michel Raymond  
Appuyé par madame Lyne Laprade*

*Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance.*

*Adoptée.*

**Rédaction du procès-verbal**

**Signature du président de la Commission**

---

Madame Anick Fortin,  
Coordonnatrice des commissions et comités  
Planification et développement des communautés  
Service des loisirs, des sports et du développement  
des communautés

---

Monsieur Martin Lajeunesse,  
Président, conseiller municipal